FONDE EN 1891

LE NUMERO 20 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD"

Lundi 22 Juin 1925

LE NUMERO 20 CENTIMES

Bureaux : 20, Grande-Place, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

LA GRANDE ILLUSION

Il a paru, voici quelques années, sous le titre « ... Collier de Bellone », un recueil des perles que l'auteur avait pêchées dans les diverses publications, articles de journaux, etc..., parues pendant la guerre. On y trouvait les bobards qui, depuis sont passés à la célébrité : les prisonniers que les soldats belges faisaient à l'aide d'une tartine de fromage blanc, les Cosaques à cinq étapes de Berlin, etc... etc... On riait en les relisant, sans réfléchir cependant qu'on les a pris au sérieux.

Hélas ! oui, on les a pris au sérieux. Et on en a pris au sérieux bien d'autres qui ne figurent pas dans « le Collier de Bellone » mais qui apparaissent maintenant aussi énormes que les aperçus du général Cerfils et les pronostics de Gustave Hervé.

Qui donc, par exemple n'a pas applaudi des deux mains quand M. Walter Behrens, président de la Chambre de commerce américaine de Paris, prononçait, le 4 juillet 1918, devant les Ministres français et les Ambassadeurs alliés, le discours suivant :

« Pour que la paix du monde soit assurée, il faut que l'Allemagne se trouve non seulement en face d'un désastre militaire, mais en face d'une colossale débâcle économique.

» Pour hâter la paix, il est urgent que l'embouteillage économique de l'Allemagne devienne l'impératif catégorique de la politique des alliés. Dès à présent, il faut que cette politique de l'Entente soit proclamée pour que toute l'Allemagne sache que nous sommes résolus à la mettre dans l'impossibilité à jamais de recommencer la guerre. Ce ne sont pas seulement les matières premières, les denrées indispensables à l'Allemagne que détiennent les Alliés, nous possédons le marché mondial.

» Dans tout l'Outre-Rhin, il faut qu'ils aient la certitude que ce marché leur sera fermé. C'est l'arme effective pour couler le Junkérisme.

» Mes amis de France, avant notre entrée dans la guerre et nous y entrons à peine aujourd'hui, les Etats-Unis vous ont consenti des valeurs financières. Aujourd'hui, nous nous rendons compte pleinement que pendant quatre ans, c'est pour nous que vous vous battez.

» Alors, ces avances, jusqu'au dernier dollar, doivent être annulées.

» Pendant que votre mur vivant tenait ces hordes ivrées de domination universelle, les tenait pour nous, vos chantiers navals, étaient déserts, votre flotte marchande tombait en ruine.

» Donc, après la guerre, nous serons prêts à vous donner les navires nécessaires et tous les moyens de reprendre votre commerce maritime.

» Puisque c'est pour nous que vos villes ont été mises à sac, vos fourneaux incendiés, vos usines démantelées, c'est à nous de vous les reconstruire. Et nous le ferons. Et quand nous aurons fait tout cela, nous reviendrons chez nous, en remerciant la France d'avoir sauvé le monde du pangermanisme. »

Et maintenant, va-t-en voir s'ils viennent John ! Ils sont rentrés chez eux en nous assurant de leur considération la plus distinguée... et en nous envoyant leur note, ce qui est une façon un peu spéciale de reconstruire les villes, les fourneaux et les usines.

Mais M. Walter Behrens à l'excuse d'avoir similemen partagé la mentalité de son temps basée sur la théorie de la « Guerre qui paie » erreur formidable que bien peu d'hommes ont eu, comme Norman Angell, la clairvoyance de distinguer.

En 1918, la politique internationale était pénétrée d'une théorie que l'on a d'ailleurs incorporée aux traités, à savoir que le monde se divise en « bonnes » et en « mauvaises » nations, les bonnes étant constituées bien entendu par le peuple Britannique, les Tchécoslovaques, les Japonais, les Français, les Portugais, les Italiens, les Haïtiens, les Américaines, les Polonais et les Roumains, et les mauvaises par les Autrichiens, les Hongrois, les Bulgares et les Allemands. Dans ces conditions, le seul moyen d'avoir la paix, la démocratie, la justice est d'armer les bons et de désarmer les mauvais, de manière à mettre ceux-ci au pouvoir de ceux-là.

Les Américains, comme les autres, s'imaginaient qu'après la guerre (voyez la première partie du discours cité plus haut) l'Allemagne allait être désarmée politiquement, militairement, économiquement ; qu'elle serait à la merci de tous les businessemen d'Amérique. Ils ont cru qu'après la guerre on allait pressé l'Allemagne comme un citron jusqu'à en faire craquer les pépins, comme disait M. Lloyd Georges, et qu'elle aierait tant et tant que les Américains rebâtiraient facilement les usines et les fourneaux de France, avec un honnête bénéfice.

Seulement les Américains, qui sont avant tout des types pratiques n'ont pas mis dix mois à s'apercevoir de l'énormité de cette erreur. Ils ont vu que l'après-guerre n'était pas du tout ce qu'on croyait et ils ont dit tout de suite : « Pardon ! Il y a mal donné ». L'affaire n'est pas du tout aussi brillante que je le pensais ; je veux bien ne pas faire de bénéfices, mais je veux rentrer dans mes frais. Que chacun se paie comme il le peut ; et là-dessus bonsoir ! au plaisir de ne pas vous revoir, car je n'ai plus du tout l'intention de me mêler de vos affaires. »

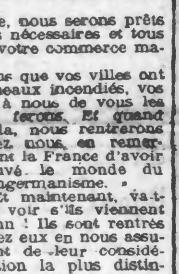

Le malheur, c'est que chez nous on commence à peine à comprendre que la guerre, dans sa forme moderne surtout, ne peut enrichir personne, mais au contraire ruiner tout le monde. Le malheur, c'est que nous n'ayons pas découvert cette vérité en même temps que les Américains, ce qui nous aurait évidemment conduit à leur répondre immédiatement : « Mille regrets, mais je constate comme vous que la guerre ne paie pas. Ne comptez donc pas sur moi pour rentrer dans vos frais : erreur n'est pas compte. » Mais peut-être est-il encore temps de le dire.

E. VERMEERSCH.

LES REVENDICATIONS DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Le Havre, 21. — Le Congrès des mutilés du travail a voté un ordre du jour demandant la réforme de la loi du 9 avril 1898 et demandant en outre, que des allocations supplémentaires basées sur les pensions des mutilés de guerre soient accordées au plus tôt à tous les mutilés du travail y compris ceux qui ont été blessés avant 1898.

Pour laver la vaisselle

Pour le bien-être des ménagères, un petit inventeur français a créé une machine simple et ingénieuse permettant de laver la vaisselle sans s'abîmer les mains (Wide World Photos)

Les Prorogations et les imputations

POUR LES DEMANDES, LES DÉLAIS EXPIRENT **LE 1er JUILLET**

Nous rappelons que c'est, en effet, le 1er Juillet 1925, qu'expire le délai accordé aux locataires de bonne foi pour formuler la demande de prorogation qui leur assurera la possibilité de rester dans leurs locaux JUSQU'AU 1er JANVIER 1926. La demande devra être faite, soit par lettre recommandée, soit par acte extra-judiciaire.

Le 1er Juillet, expire également le délai accordé aux sinistrés pour demander l'imputation, même si le montant de leurs dommages dépasse 10.000 francs en pertes subies, pour les impôts directs de 1924 assimilées publiés au titre des années 1924, et antérieures ; postérieurement au 1er octobre 1924, exception faite toutefois des impositions à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Les demandes d'imputation des sinistrés, dont les indemnités dépassent 10.000 francs en pertes subies et qui ne sont pas bénéficiaires des exceptions prévues par les lois des 31 décembre 1924 et 28 février 1925 cesseront d'être recevables le 1er Juillet.

Le calvaire d'une fille-mère

C'est un de ces drames qui bouleversent la famille qu'il touche.

Dans la très riche famille des Roncereaux qui occupe un des plus aristocratiques hôtels de Neuilly-sur-Seine, près de Paris, la jeune fille Simone s'est laissé séduire par un gentilhomme Jean de Preville, alors qu'elle devait épouser le frère de ce dernier.

Un enfant est né. « L'Enfant de la faute ». L'accouchement se fait en cachette dans l'Anjou. Les parents ignorent la faute mais que faire de l'enfant.

La sœur de lait de Simone s'en charge et la mère souffre. Elle ne peut plus voir son bébé ; son amant l'a quittée, il est parti pour l'Algérie et par surcroît ses parents la forcent à épouser le frère de Jean qu'elle n'aime pas.

Alors commence la rude montée d'une vie de souffrance et d'élans inassouvis, alors commence le calvaire de la mère.

Vous en lirez les tragiques péripéties dans le roman de Maxime Le Tour : « L'Enfant de la faute », que nous publierons prochainement.

L'amie de Bougrat savait qu'il y avait un cadavre dans le placard

Marseille, 21. — M. Robert, chef de la sûreté a recueilli une déposition sur l'attitude d'Andrée Audibert, la maîtresse de Bougrat après la plainte de l'arrestation du docteur et la découverte du cadavre de Rimède.

A en croire le témoin, dont on ne veut pas révéler la personnalité, Andrée Audibert n'aurait pas ignoré ce que contenait le placard. Le témoin en donne pour preuve le soin minutieux qu'elle prenait de nettoyer elle-même le laboratoire, de porter loin de la maison les détritus qu'elle recueillait au cours de ce nettoyage.

En l'absence du docteur, elle recevait un autre ami

Il indique également qu'un individu, non encore identifié venait rendre visite à Andrée Audibert dans la maison du docteur et que celle-ci avait avec ce personnage des entretiens fréquents.

UNE JEUNE FILLE ALLAIT ÊTRE ENTERRÉE VIVANTE

New-York, 21. — On mande de Wellston (Oklahoma), qu'une jeune fille de 16 ans, nommée Berthe West allait être enterrée lorsque sa mère demanda à la revoir une dernière fois. Le cercueil fut ouvert et l'on s'aperçut que le front de la « morte » était couvert de sueur. Un médecin appelé, constata que le cœur battait. La jeune fille a été transportée à l'hôpital.

Des poursuites contre MM. Doriot et Marty

Le premier détenait le plan d'une attaque d'Abd-el-Krim contre nos troupes

Paris, 21. — Le député communiste Doriot a été entendu par le Juge d'instruction au sujet de la saisie d'une serviette et d'une valise appartenant à ce député.

M. Doriot a reconnu que ces objets renfermaient des papiers intéressant la Défense nationale, papiers que M. Doriot n'est nullement qualifié pour détenir et notamment un plan directeur dressé par les conseillers militaires d'Abd-el-Krim, en vue d'une action militaire contre nos territoires du Maroc, plan qui d'ailleurs n'a pas été mis à exécution.

La Défense nationale étant manifestement intéressée à ces découvertes, un bordereau des document saisis a été communiqué au ministre de la guerre et le Conseil de Cabinet en a délibéré vendredi dernier.

M. Doriot ayant reconnu hier devant M. Millaufaud que ces divers papiers lui appartenaient il s'ensuit que le Procureur général près la Cour d'Appel de Paris va être appelé, sur la plainte du ministre de la guerre, à examiner si une action judiciaire ne doit pas être ouverte contre le député communiste de la Seine. Le magistrat se prononcera certainement pour l'affirmative.

D'autre part on annonce qu'une demande de poursuites sera également introduite contre M. Marty, député communiste de Seine-et-Oise, en raison d'un article paru sous sa signature dans le *Journal officiel* des Soviets en France, article provoquant des militaires à la désobéissance.

Ces demandes seront très probablement déposées mardi sur le bureau de la Chambre.

Demande de levée d'immunité parlementaire

Paris, 21. — Des renseignements que nous avons pris dans les milieux officiels, il résulte que le Gouvernement est décidé à soumettre à la Justice de cinq de ceux des membres du Parti communiste qui, par leurs agissements, peuvent être considérés comme s'étant rendus coupables d'intelligence avec l'ennemi.

Il paraît dès maintenant certain que la Chambre ne tardera pas à être saisie d'une demande de levée d'immunité parlementaire visant tout au moins MM. Doriot et Marty. Il se pourrait que le Président de la Chambre fût saisi, dès mardi prochain, de la requête à cet effet, du Procureur Général.

Des personnalités à même de connaître les éléments du dossier qui concerne les députés communistes mis en cause, ont assuré que les faits relevés contre eux sont d'une telle nature que la décision de la Chambre ne saurait être douteuse.

La question du soutien

Un ordre du jour socialiste hostile au Gouvernement

Toulouse, 21. — La Commission Exécutive de la Fédération socialiste de la Haute-Garonne, réunie hier soir, a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que le Gouvernement actuel n'a pas une attitude suffisamment nette pour appliquer la politique de paix et de salut financier voulue par le peuple le 11 mai 1924, et confirmée les 3 et 10 mai 1925 : invite le Groupe parlementaire à cesser sa politique de soutien à l'égard du ministère et à porter devant l'opinion publique les raisons pour lesquelles cette politique est rompue. »

DES CHINOIS ONT MANIFESTÉ A PARIS

Paris, 21. — Une centaine de chinois ont manifesté cet après-midi rue de Babylone devant l'ambassade de la République de Chine, ils ont été dispersés par la police. Une arrestation a été opérée.

LE DÉPUTÉ NOGUÈS ÉLU SÉNATEUR

Tarbes, 21. — Voici le résultat de l'élection sénatoriale : Inscrits : 663 ; Votants : 661 ; Suffrages exprimés : 637. Ont obtenu : MM. Prosper Noguès, député, président du Conseil général, maire de Bagnères-de-Bigorre, 528 voix, ELU ; Aubian, agriculteur, républicain, 56 voix ; Dubo, républicain anti-cartelliste, 17 voix ; Manuel Fourcade, conseiller général de Vic-de-Bigorre, 10 voix ; Thévenot, conseiller général de Vieille-Aure, 15 voix ; Batbie, conseiller général de St-Pé-de-Leren, 2 voix.

M. Prosper Noguès, qui était le candidat de l'Union des gauches, n'avait qu'un seul concurrent officiel, M. Aubian. Aucun des autres n'avait fait acte de candidat.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Ciel nuageux ; rares ondées ; vent nord-est 2 m. Température minimum, 7°.

Pour la plage

Pour la plage, les manteaux sont faits de tissus rayés ou damiers (Wide World Phot)

En quatrième page :

Nos Patrons-Primes : La broderie pour les tout petits.

La collaboration franco-espagnole au Maroc

L'arrêt de la contrebande inquiète sérieusement l'état-major d'Abd-el-Krim

Madrid, 21. — On paraît très satisfait à Madrid non seulement de la bonne marche des travaux de la conférence franco-espagnole, mais aussi des nouvelles reçues du Maroc en ce qui concerne la situation chez les rifains. Les principaux caïds qui forment l'état-major d'Abd-el-Krim ne sont plus animés d'une aussi belle fougue guerrière, car ils n'ignorent pas maintenant que les mesures prises par les marines française et espagnole pour arrêter la contrebande des armes et des munitions compromettent gravement le ravitaillement des rifains en matériel de guerre. De plus, certains caïds parmi ceux des Djeballa, ont nettement déclaré à Mohammed, frère d'Abd-el-Krim, que la situation étant totalement changée du fait de l'accord entre la France et l'Espagne, ils refusent désormais de combattre hors du territoire de leurs kabylies. Mohamed Abd-el-Krim les a fait conduire à Ajdir et le chef rebelle furieux leur a fait couper les oreilles. Après leur avoir fait revêtir des habits de femme il les a fait défiler sur la voie publique pour compléter leur châtiment.

Le dégagement des postes du Nord d'Ouezzan

Ouezzan, 21. — Le dégagement des postes français avancés au nord d'Ouezzan s'est effectué sans incident sérieux. Dans la région parcourue par le groupe mobile, quelques villages ont fait leur soumission et certaines fractions ont engagé des pourparlers. Des rassemblements ennemis subsistent au nord du Loukkos. Dans la région d'Issoual-Terroual et Tafrant, la situation reste tendue.

L'ennemi proclame son intention de s'emparer coûte que coûte de Tafrant!

Le détachement qui a attaqué Fellikine, le 18 juin a infligé des pertes très élevées aux dissidents ; l'aviation a rendu dans ces opérations les plus signalés services, appuyant l'action des troupes par des bombardements massifs. Une escadrille de huit avions a bombardé le centre ennemi d'Iegbafrai.

D'autre part, un communiqué espagnol de Madrid annonce qu'il n'y a rien de nouveau à signaler au Maroc.

Demain, séance plénière de la conférence

Madrid, 21. — Les experts espagnols et français n'ayant pas encore terminé l'étude de certaines questions, la séance plénière de la conférence qui était convoquée pour lundi a été ajournée à mardi.

Aviateurs espagnols arrivés à Fez

Fez, 21. — Des officiers aviateurs espagnols sont arrivés à Fez, venant de Larache. Ils se sont présentés au général Daugan. Les premières informations parvenues sur les opérations en cours signalent, en effet, chez les Beni Mensilla, indiquent que partout nos troupes ont infligé les plus sévères sanctions à l'ennemi.

LOUANGES DE M. REIBEL A M. PAINLEVÉ

Versailles, 21. — M. Charles Reibel, ancien ministre, présidant un banquet donné à l'occasion de la création à Marly-le-Roi d'un Comité cantonal de la ligue républicaine nationale, a prononcé un discours dans lequel il a fait le procès de la politique du cartel.

Néanmoins, parlant de la question marocaine, il a loué M. Painlevé des paroles qu'il a prononcées à son retour du Maroc. Soyez persuadés que, quoi qu'il advienne, il accomplira tout son devoir. En tout cas sa conduite dicte la nôtre.

DÉFAITISME FINANCIER

Clermont-Ferrand, 21. — Le parquet de Clermont-Ferrand a ouvert une information contre un industriel accusé d'avoir exporté, en avril dernier, plus de deux cent mille francs en Suisse.

MUSE LILLOISE

ACTUALITÉ

Nos criminels

Le crime de la cour du Lion d'Or

Nous croyons que l'on ne compte plus guère que sur le hasard, ou peut-être sur une dénonciation tardive pour éclairer la justice.

Bref, c'est le classement pur et simple de l'affaire.

« Réveil du Nord »

Air : MUSIQUE DE CAMBRE

I

Décidément les honnêt's gins
Ont raison d' dire que dins cheull' ville
On arrête jamais l's assassins,
Et ch'est vraimint ch' qui s' passe à Lille :
Combien d' crim's qui restent impunis !
A la fin cha devient bizarre.
Chés criminels, ch'est bien m'n avis
On n'arrêt' souvint... mais ch'est rare.

II

Pourtant, quand on réfléchi bien,
Ch'est p't'être à tort qu'on s' délaminte,
Puisque la police elle' prind rien...
Ch'est p't'être parc' qui n'a rien à printe !
On fait d's enquêt's et des machins,
Mi, j' crois qu' tout cha... ch'est vieux système,
Puisqu'on n' trouve point les assassins
Ch'est qu' les gins s'assassin'nt eux' mêmes.

III

Ch' n'est-i point vrai t'... Dins l' rue Mercier
Avec mad'moiselle Jeann' Ponseele,
I' n' faut point êt' grand policier
Pour vir que l'assassin... ch'est elle ;
Ell' s'a lardé' à cops d' coutiau,
Du lindemain ch'étot eun' victime,
Et la Justice ell' trouvot binu
D' dir', que ch'étot encore un crime.

IV

Parc' qu'un homme i' s' cope in morceaux
Et qui s' tourne in chaire à saucisse,
Qui s' pind avec ses gros boyaux,
La encore madaim' la Justice,
Prétind qu' ch'est un assassinat,
Mais l' criminel reste introuvable,
Alors faut bien, d'vant l' résultat,
Croir' que l' victime elle est l' coupable.

V

Avant-guerre, on avot l' même ju
Avec « Bon g'nel », dins l' rue d's Etaques,
La aussi ch'étot l'inconnu...
Cha s'ra p't'êt' parel rue Saint-Jacques :
L' crime de l' rue d' Gand tracasse les gins,
Pourtant l' solution d' ches problèmes
Ch'est qu' si on n' trouv' point les assassins
Ch'est qu' les gins s' font victim's eux'mêmes.

Auguste LABBE.

:: A l'Exposition :: des Arts Décoratifs

LA CURIEUSE DÉCORATION DE LA PORTE D'ORSAY (Branger)

La note française sur la sécurité

Le représentant de l'Angleterre insiste auprès de M. Stresemann

Berlin, 21. — Le Chargé d'Affaires britannique s'est rendu auprès de M. Stresemann pour insister sur l'importance que le Gouvernement de Londres attache aux idées exposées dans la note française sur la sécurité et sur le fait que ce document constitue le meilleur point de départ possible pour la négociation entre l'Allemagne et ses Alliés.

L'exportation des laines

Paris, 21. — Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui cet avis aux exportateurs :

« A partir de la publication du présent avis et par dérogation générale à la prohibition de sortie édictée sur les laines par le décret du 16 février 1924, les laines cardées et les laines en masses, à l'exclusion des laines en peaux, pourront être exportées sans autorisation préalable. »

MARI ASSASSIN A 75 ANS !

Marseille, 21. — On procédait vendredi matin, aux obsèques d'Irma Wurt, 63 ans, épouse de Jean Auguste, 75 ans, ancien fabricant de pâtes alimentaires, demeurant à Saint-Just, dans la banlieue de Marseille. Or, dans l'après-midi, M. Wurt, entrepreneur de travaux publics et frère de la défunte, vint faire part de ses doutes sur les causes de la mort de sa parente, ayant remarqué sur le cadavre des traces de strangulation.

On rechercha le permis d'inhumer délivré par le médecin de l'endroit qui déclarait la mort due à une congestion. Un juge d'instruction fut désigné et accompagné du sous-chef du service de la Sûreté, il se rendit auprès de Jean Auguste, le mari. Celui-ci, après interrogatoire et ayant notamment certifié qu'il trouva sa femme morte dans son jardin, a été hospitalisé dans la salle des consignés à l'hôpital de la Conception en attendant la fin des investigations policières qui, peu après, permettaient d'établir qu'au cours d'une querelle Auguste étrangla sa femme.

La grâce Présidentielle à un déserteur

Limoges, 21. — Le conseil de guerre de Limoges avait condamné à la peine de mort pour désertion devant l'ennemi le soldat Lemeunier. Le jugement fut cassé et le militaire condamné à cinq ans de travaux publics par le conseil de guerre de Clermont-Ferrand.

Sur la demande de M. Betoulle, sénateur, cette peine fut commuée en cinq ans de prison. Le Président de la République vient d'en faire remise entière. Lemeunier va être libéré.

Manœuvres aériennes ultra-modernes en Angleterre

Londres, 21. — Samedi prochain, les forces aériennes britanniques offriront au public à l'Aérodrome de Hendon, le spectacle de grandes manœuvres. 36 aéroplanes constituant quatre puissantes escadrilles de bombardement se livreront à des évolutions commandées au moyen de la téléphonie sans-fil. Chaque pilote recevra par téléphone les ordres du commandant de la formation, et grâce à l'emploi de haut parleurs le public pourra à la fois entendre les commandements donnés et les voir exécuter.

Le rédacteur aéronautique de *L'Observer*, fait remarquer que d'ici deux ou trois ans, ce ne seront pas 36 aéroplanes mais 72 qui donneront ce spectacle et que l'aéronautique de guerre britannique ne révélera pas au public toutes les ressources dont elle dispose.

JUSTICE DE PAIX

Paris, 21. — De l' « Officiel » : Sont nommés greffiers des Justices de paix de CAMBRAI, canton ouest, M. Douay, greffier de la justice de paix de Cambrai, canton est (loi du 29 novembre 1921, art. 2) en remplacement de M. Leflon démissionnaire.

MONTREUIL. — M. Pruvost, en remplacement de M. Lemaître, démissionnaire.

EN DEUX LIGNES

Oslo. — Crois. Hérisdal parti rechercher avion abandonné par Amundsen.

Canton. — Un chinois a tué un japonais très, de l'hôpital japonais Hsiwar.

Madrid. — Violents orages. Le Mezanasuas a débordé. 10 personnes emportées par le crue.

Le XIXme Tour de France Cycliste

L'italien Bottechia enlève brillamment la 1re étape

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Le Havre, 21 juin. — Le premier acte du grand drame est joué. Comme nous l'avions prévu, il a donné lieu à une belle lutte, à une lutte superbe, qui donne les plus grands espoirs, sur le futur développement du grand Tour.

On n'a plus vu aujourd'hui, en effet, une de ces étapes mornes, monotones, et désespérantes comme celles qui ont marqué les débuts de l'épreuve, l'an dernier. Les hommes ont mis leur plein effort et se sont dépensés à fond.

Qu'ils persevèrent les jours suivants et l'on assistera, à un Tournoi d'élite, à des batailles sensationnelles.

Ce qu'a été la première étape Paris-Le Havre ? Nous allons le résumer.

Signalons d'abord un départ triomphal, au milieu d'une foule énorme, plus enthousiaste que jamais.

Puis ce fut l'envolée, la belle envolée d'hommes avides de vaincre, de se signaler.

Beauvais a vu arriver un peloton de 60 coureurs avec 30 minutes d'avance sur l'horaire. A Aumale, à 135 kilomètres du départ, ils étaient encore 70.

Puis l'allure s'accélérant, le peloton commença à fondre comme une motte de beurre, sous un soleil de juillet. Au Tréport, le peloton ne comptait plus que 58 unités : à Dieppe 38 : à Fécamp 26, dont les grands cracks Bottecchia, Sellier, Frantz, les frères Pélissier, Beckman, Benoit, Omer Huysse, etc..., Après Fécamp, sur les 52 derniers kilomètres à couvrir, une lutte épique allait s'engager.

On a vu comme, en maintes étapes l'an dernier, le « campionissimo » Bottecchia, se rai-

« BOTTECCHIA A L'ARRIVÉE »

dir sur sa frêle machine, tendre son long cou en avant, tendre l'air de son profil anguleux et foncer, souple et silencieux, vers Le Havre, laissant derrière un groupe de durs lutteurs, stupéfaits de l'envolée foudroyante.

L'effort de l'Italien ne devait pas se ralentir.

A 14 h. 46, le maçon de Frioul passait seul la ligne, d'arrivée, avec 3 minutes d'avance sur son premier suivant Francis Pélissier, qui lui aussi, avait devancé le peloton désagrégé de près de 3 minutes.

Au 3e rang, se classaient ex-æquo, Benoit, Sellier, Verdyck, Beeckman et Targez, puis au 8e rang ex-æquo, Frantz, Aymo et l'Amandinois Joseph Pé, bien connu dans notre région du Nord. Ainsi donc le premier engagement de la gigantesque bataille, se termine par une victoire brillante de Bottecchia, le vainqueur de l'an dernier.

Il y a un an, le fougueux Italien remportait comme aujourd'hui la première manche et s'attribuait le « maillot jaune » qu'il devait conserver jusque Paris.

La chance sera-t-elle encore cette année si favorable au « campionissimo » ?

Attendons ! En tout cas, le vainqueur d'aujourd'hui, semble être en une « forme » qui lui permet les plus beaux espoirs !

Jean DESMARET.

LA CARTE DE L'ÉTAPE PARIS-LE HAVRE (240 Kilomètres)

La première étape

Le départ à Luna-Park

Les opérations préliminaires du départ du XIXe Tour de France n'ont pas déçu la foule. Elles l'ont surprise. Jamais, en effet, on n'a vu telle masse s'écraser au rassemblement d'une course cycliste

Il est à croire que tous les sportifs parisiens s'étaient donné rendez-vous pour venir acclamer à leur envolée les géants qui, pendant un mois, vont captiver l'attention du monde entier.

En hommes exacts et ponctuels, les coureurs ont respecté l'horaire. Apartir de 13 h., ils ont commencé à arriver, le corps encerclé de boyaux, les musettes rebondies de victuailles, les bidons pleins, les jambes huilées par les récents massages.

Le service d'ordre a eu fort à faire. La table de contrôle a subi les assauts de la foule curieuse.

Néanmoins, tout s'est passé dans le calme, dans l'ordre. Les organisateurs en gens éprouvés avaient tout prévu.

Le premier coureur qui vient signer la feuille est un touriste routier, Mosé Arrosto, de Toulon. Il est chaleureusement acclamé. Borghi vient ensuite. Puis, les feuilles se remplissent de signatures.

Voici venir ensemble les frères Pélissier, le populaire Alavoine, Jacquinot et Bellenger. Une bousculade se produit. Henri Pélissier, énervé, s'éloigne. Il ne signera qu'au contrôle du Vésinet. Puis, c'est l'Italien Bottecchia qui arrive, toujours aussi maigre, toujours aussi impassible. Les applaudissements dont il est l'objet le laissent froid. Pas un muscle de son visage ne tressaille

A 13 heures, le contrôle est fermé.

Dans la catégorie des coureurs groupés, on enregistre deux forfaits, ceux de Tecqui, de Saint-Gueny et de Bacaglovanni, d'Alexandrie.

Dans celle des touristes routiers, dix-huit n'ont pas répondu à l'appel.